



CHARLEMAGNE

**A V I S P U B L I C
SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR
MERCREDI, LE 22 DÉCEMBRE 2021 À 12H00**

AVIS est donné par la soussignée, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal qui sera tenue en visioconférence, Mercredi le 22 décembre 2021 à 12h00.

ORDRE DU JOUR

1. Constat de quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation – procédure de consultation publique en période de pandémie
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : <https://www.ville.charlemagne.qc.ca/fr> sous la rubrique : Avis publics.

DONNÉ à Charlemagne ce 21 décembre 2021.

Virginie Riopelle
Greffière



CHARLEMAGNE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Virginie Riopelle, greffière soussignée, certifie sous mon serment avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi, 22 décembre 2021 à 12h00 en visioconférence en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet.

Le 21 décembre 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 décembre 2021.

Virginie Riopelle
Greffière